

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_32-DE
Reçu le 05/01/2024
Publié le 05/01/2024

N° 20231130-32

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DES DECHETERIES

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'arrêté du Président n°2018-11 du 6 novembre 2018 arrêtant le règlement des déchèteries ;

Considérant que les horaires d'ouverture des déchèteries sont modifiés à compter du 1^{er} janvier 2024 :

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_32-DE
Reçu le 05/01/2024
Publié le 05/01/2024

- Déchèterie de Thiers : ouverture du lundi au samedi de 9h15 à 12h00, puis de 13h30 à 17h15
- Déchèteries de Courpière, Puy-Guillaume, Saint-Rémy et Thiers : du 1^{er} juillet au 31 août et sur des périodes de canicule : ouverture du lundi au samedi de 7h30 à 14h00 ;

Considérant que les conditions de facturation des quantités de déchets amenés par les usagers professionnels doivent être précisées ;

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur des déchèteries tel que présenté en annexe.

TOTAL VOTANTS : 51

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

Abstentions :

Conseillers présents : 44

Pour : 51

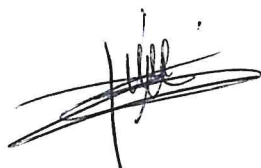
Représentés : 7

Contre :

Non-participation :

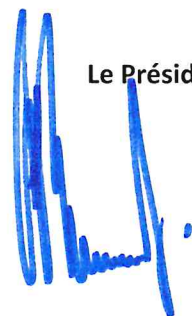
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon